



Membre de la plateforme  
de l'Agence des Droits Fondamentaux  
de l'Union Européenne

**Mesdames, Messieurs,**

*Communiqué*

*Objet : Université d'été Mme Eva JOLY*

Nantes le 9 septembre 2011

*« Nous revendiquons la réunification de la Bretagne, par le rattachement de la Loire Atlantique »*

*Eva JOLY*

*27 août 2011.*

En octobre 2010, **Bretagne Réunie** était reçue par Madame Mona BRAS Secrétaire nationale de l'UDB et Conseillère régionale en Bretagne et Messieurs Jean-Philippe MAGNEN Vice-président Europe Écologie à la région des Pays de la Loire, Guy HASCOËT Conseiller régional en Bretagne et Henri GOURMELEN de l'UDB Conseiller régional en Bretagne.

Ces personnalités politiques s'étaient engagées à intégrer la réunification de la Bretagne dans un projet national de reconsideration des régions françaises.

Par sa déclaration sans ambiguïté, Eva JOLY confirme, 10 mois plus tard, l'orientation prise par le groupe Europe Ecologie-Les Verts en faveur de la reconnaissance de la diversité culturelle française. En revendiquant la nécessité « d'imposer l'offre » de l'enseignement des langues régionales dès le plus jeune âge et la réunification de la Bretagne, Europe Écologie- Les Verts semble vouloir mettre fin à la tyrannie jacobine.

Eva JOLY fait preuve de modernité et de courage politique et se différencie de son partenaire PS plongé dans l'immobilisme et le conservatisme sur ce thème.

En intégrant dans son programme présidentiel, un projet réaliste (intégré dans la première mouture du rapport Balladur) et qui fait l'unanimité, Eva JOLY fait preuve de modernité et de courage politique.

Cette volonté de mettre un terme au centralisme et de réformer nos instructions en créant un climat de confiance entre l'Etat, ses régions et ses citoyens ne peut qu'être propice à, d'une part, la réduction des coûts de fonctionnement de l'Etat et d'autre part, à l'émergence de dynamiques régionales profitables entre autres à tous les habitants de Bretagne.

Eva JOLY affiche aussi les bienfaits de sa « biculturalité » et de l'ouverture d'esprit induite.

Bretagne Réunie reste très vigilante pour que, lors des tractations du 2e tour, les déclarations de la candidate Eva JOLY ne soient pas monnayées à bas prix avec son principal partenaire électoral qui est bien loin d'avoir évolué sur la reconnaissance des cultures régionales.

*\*Durant 11 siècles la Bretagne a été composée de 5 départements (représentation contemporaine) : les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille et Vilaine, la Loire-Atlantique et le Morbihan.*

*La partition de la Bretagne fut décrétée par le gouvernement vichyste de 1941 qui en extrait la Loire-Atlantique.*

*Depuis, l'association Bretagne Réunie (loi 1901) milite pour la réunification des cinq départements bretons.*



Membre de la plateforme  
de l'Agence des Droits Fondamentaux  
de l'Union Européenne

### Bretagne Réunie

BP 49032

44090 Nantes / Naoned

Tél. : +33 (0)6 82 67 19 46

Site Internet : [www.bretagne-reunie.org](http://www.bretagne-reunie.org)

Courriel : [contact@bretagne-reunie.org](mailto:contact@bretagne-reunie.org)

Fédère 48 associations culturelles, des entreprises, des acteurs de la société civile et des adhérents individuels (environ 800) 5000 Élus ont signé la Charte de réunification proposée.

But social : La reconnaissance comme collectivité territoriale d'une région Bretagne formée des actuels Départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan. Art.1 des statuts